

Communiqué de presse

06/07/2016

Le protectionnisme français nuit à l'industrie alimentaire belge

FEVIA déplore l'autorisation accordée par la Commission européenne à la France pour un étiquetage d'origine obligatoire

Bruxelles, le 6 juillet 2016 – *La Commission européenne a donné son feu vert à la France mardi pour « tester », pendant deux ans, la mention obligatoire de l'origine du lait et de la viande utilisés comme ingrédients dans les denrées alimentaires. Cette initiative du gouvernement français est clairement une forme de protectionnisme qui touche surtout les producteurs issus de plus petits pays ayant une économie ouverte, comme la Belgique. Pour FEVIA, la Fédération de l'industrie alimentaire belge, cette décision de la Commission européenne enterre le principe de marché unique européen. Le secteur alimentaire belge appelle donc les autorités belges à prendre les mesures nécessaires pour stopper la prolifération du protectionnisme en Europe.*

Bye Bye le marché unique européen ?

Les producteurs alimentaires français devront, durant les deux prochaines années, mentionner obligatoirement l'origine exacte de leurs produits laitiers ou à base de viande. Concrètement, cela implique qu'un fromage ou un saucisson fabriqué et vendu en France et contenant du lait ou de la viande belge, devra comporter explicitement cette mention. Les producteurs français seront donc tentés de s'approvisionner auprès de fournisseurs de lait et de viande français. Nous craignons en outre que les distributeurs français délaissent les produits laitiers et de viande belges.

Nous ne comprenons pas que la Commission européenne mette en péril le principe de base de la libre circulation des produits. « *L'introduction de différentes règles d'étiquetage pour des produits fabriqués en France ou en dehors équivaut à dresser des barrières commerciales. C'est surtout la compétitivité des producteurs de plus petits pays à l'économie ouverte comme la Belgique qui en fera les frais. Après le Brexit, il s'agit d'une nouvelle menace pour la compétitivité de l'industrie alimentaire belge* », prévient Jean Eylenbosch, président de FEVIA.

La Commission européenne n'a pas non plus précisé dans quelle mesure la qualité des produits alimentaires concernés est liée à leur origine, ce qui est pourtant une exigence légale. La décision d'autoriser la France à réaliser ce test n'est pas en ligne avec les conclusions publiées il y a tout juste deux ans par la Commission européenne. Elle y concluait que le consommateur n'est pas prêt à payer pour une mention obligatoire de l'origine, que l'impact administratif d'une telle mesure est non négligeable et que celle-ci impacterait négativement le commerce européen.

Après la Grande-Bretagne et la France, bientôt l'Italie... ?

FEVIA s'inquiète d'une tendance accrue vers davantage de protectionnisme en Europe, en sachant que plusieurs autres pays, dont l'Italie, ont indiqué leur volonté d'introduire un étiquetage d'origine obligatoire. Ces dernières années, ce sont principalement les exportations qui ont contribué à la croissance de l'industrie alimentaire belge : par rapport à 2011, elle affiche une hausse de pas moins de 15%. La France est un de nos principaux partenaires commerciaux : un cinquième des produits alimentaires belges y sont exportés.

« Nos entreprises alimentaires doivent pouvoir faire face à une concurrence loyale, basée sur la qualité de leurs produits. Ce « test » concernant la mention obligatoire de l'origine sur les étiquettes risque de pousser les entreprises françaises à ne plus utiliser de lait ou de la viande belge dans leurs produits transformés. Cela pourrait aussi inciter les distributeurs français à ne plus placer des produits laitiers ou à base de viande belges dans leurs rayons », précise Chris Moris, directeur général de FEVIA. « Nous appelons toutes les autorités belges à renforcer leurs efforts pour préserver la compétitivité des entreprises alimentaires belges ».

* * *

Personne de contact :

Nicholas Courant
Communication manager
Tél : +32 (0)2 432 32 53
GSM : +32 (0)478 24 31 49
E-mail : nc@fevia.be

A propos de FEVIA:

FEVIA, la Fédération de l'industrie alimentaire belge, représente 28 sous-secteurs et 637 entreprises qui produisent des produits alimentaires et des boissons de haute qualité en Belgique. Le secteur alimentaire est le leader incontesté dans l'industrie belge en termes d'emploi et de chiffre d'affaires. Elle emploie 88.439 personnes directement et 137.080 personnes indirectement et génère un chiffre d'affaires de 48,1 milliards d'euros. L'industrie alimentaire exporte pour 23,9 milliards d'euros et de plus en plus en dehors de l'Europe. FEVIA s'engage à une croissance durable de l'industrie alimentaire belge en concertation avec toutes les parties prenantes. Avec la marque « Food.be – Small country. Great food. » le secteur met la qualité, la diversité et l'innovation de l'alimentation belge sur le devant de la scène dans le monde entier.

Plus d'informations:

www.fevia.be - Twitter: @FEVIA_be
www.food.be - Twitter: @Food_be